



Centre Communal d'Action Sociale

L'été du CCAS : une activité soutenue même en période de vacances

L'été, souvent associé à la détente et aux vacances, n'entame en rien la dynamique du Centre Communal d'Action Sociale. Au contraire, cette saison se révèle être une période d'engagement pour l'équipe du CCAS, qui se mobilise activement lors des événements organisés par la commune. Le 14 juillet, à l'occasion de la Fête Nationale, quelques membres du conseil d'administration ont tenu une buvette dont les bénéfices ont été entièrement reversés au CCAS. L'été 2024 a toutefois été marqué par des défis, notamment en raison de deux alertes canicule. Face à ces situations de crise, le CCAS a réagi rapidement, en collaboration avec le Plan Communal de Sauvegarde. Un dispositif de visites à domicile a été mis en place pour garantir que les personnes vulnérables reçoivent le soutien dont elles ont besoin. Des brumisateur ont été distribués, accompagnés de conseils pratiques sur les comportements à adopter lors de fortes chaleurs. Parallèlement, un suivi téléphonique a permis de veiller au bien-être de chaque personne. Cette organisation, réunissant élus, bénévoles et agents de la Police Municipale, a été essentielle pour assurer l'efficacité

et la rapidité de ces interventions, démontrant ainsi la solidarité au sein de la commune.



Les ateliers Seniors ont repris



L'arrivée d'octobre a marqué le lancement ses ateliers destinés aux Seniors, en partenariat avec la Mutualité Française. Chaque année, le nombre croissant de participants et les retours positifs sur les bienfaits des cycles de séances confirment l'engagement du CCAS à poursuivre ces initiatives. Ces ateliers jouent un rôle crucial dans le maintien du lien social et la stimulation des fonctions cognitives des participants, contribuant ainsi à leur bien-être général.

Pour la rentrée, un atelier équilibre a été lancé le 4 octobre à la Maison pour Tous. Il vise à encourager une activité physique régulière et adaptée afin de réduire les risques de chutes. D'autres ateliers vont également être mis en place pour les Seniors en 2025. Ils représentent une occasion d'apprendre, de s'amuser et de lutter contre l'isolement social. Les informations seront relayées via le panneau lumineux et divers supports de communication.

Les inscriptions seront obligatoires et devront être faites auprès de la mairie. Le CCAS vous invite tous à vous renseigner à la mairie, quels que soient vos domaines d'intérêt.

Aide au chauffage et colis de Noël 2024

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) se mobilise une nouvelle fois pour soutenir les foyers les plus modestes de la commune en proposant une aide financière pour alléger les factures énergétiques. Accessible à tous, sans condition d'âge, cette aide est attribuée en fonction du revenu fiscal de référence de l'année précédente, basé sur l'avis d'imposition 2024 sur les revenus de 2023.

Les habitants souhaitant bénéficier de cette aide doivent déposer leur demande avant le 15 novembre, en fournissant les documents suivants :

- une pièce d'identité pour chaque membre du foyer ou le livret de famille ;
- l'avis d'imposition 2024 ;
- un relevé d'identité bancaire (RIB).

En parallèle, le CCAS distribuera, comme chaque année, un colis alimentaire pour des personnes seules ou des couples en situation précaire, âgés de 73 ans et plus, à l'approche des fêtes

de fin d'année. Ce geste vise à apporter un peu de réconfort aux personnes isolées. Il n'est pas nécessaire de faire une demande spécifique pour le colis de Noël : il sera automatiquement offert aux bénéficiaires de l'aide au chauffage nés avant le 31 décembre 1950.

Un soutien pour les personnes en difficulté

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Pierrevert, dirigé par le maire André Mille, aide les personnes en situation de précarité, notamment les familles, les foyers défavorisés et les personnes âgées isolées.

Il contribue aux frais périscolaires, distribue des bons alimentaires, offre une aide annuelle au chauffage et propose des aides d'urgence. Pour financer ses actions, le CCAS organise une tombola de Noël dont les billets seront vendus sur le marché dominical tout au long de novembre, avec un tirage lors du marché de Noël.

Des dons peuvent également être faits à la mairie, accompagnés d'un justificatif pour déduction fiscale.